

Recherches sociographiques



Marie J. BOUCHARD (dir.), *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2011, 259 p.

Mathieu Lizotte

Volume 54, Number 2, May–August 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1018294ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1018294ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lizotte, M. (2013). Review of [Marie J. BOUCHARD (dir.), *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2011, 259 p.] *Recherches sociographiques*, 54(2), 360–362. <https://doi.org/10.7202/1018294ar>

divergent considérablement de ceux rencontrés par les migrants qui élisent domicile dans un nouveau pays, les premiers étant l'objet d'une invasion de l'étranger colonial qui les contraint à un espace de vie de plus en plus réduit » (p. 88). Or, le titre de l'ouvrage les réduit ici... à une minorité culturelle en région ! Un choix malheureux. Les Basques et les autochtones du nord du Québec sont bien des minorités culturelles ; ils le sont devenus en fait. Peut-on parler de leur adaptation et de leur socialisation en région alors qu'il s'agit de leur région d'origine, leur région de toujours ?

Le titre choisi renvoie plutôt à l'image de minorités culturelles issues de l'immigration qui s'installeraient en région, ce qui est le cas dans un certain nombre de chapitres comme celui des Marocains en Aquitaine ou des réfugiés colombiens dans la région de Québec. En fait, comme le soulignaient Tousignant et Morin, on mélange ces réalités bien différentes, migrants en région et minoritaires locaux marginalisés, sans trop chercher à éclairer cette question dans la présentation et la construction de l'ouvrage... et dans le titre. En fait, il aurait été préférable de remplacer « en région » dans le titre par « au Québec, en France et en Espagne », rendant ainsi certains cas, comme celui des Basques et des autochtones du nord du Québec, moins incongrus. Cela dit, il y a matière à connaissance et à réflexion dans l'ouvrage dirigé par Yvan Leanza, Camille Brisset et Colette Sabatier, notamment sur l'identité basque et sur l'intégration de différents types d'immigrants souvent négligés par les recherches : réfugiés, enfants adoptés à l'international, travailleurs agricoles migrants, étudiants migrants. De plus, les questions abordées sont souvent nouvelles, par exemple : la perception par les travailleurs agricoles migrants des soins de santé qui leur sont offerts ou l'effet sur la confiance des réfugiés victimes de violence dans leur pays et laissés à eux-mêmes une fois installés par les responsables de l'accueil dans leur nouveau pays.

Jean-Pierre DUPUIS

Service de l'enseignement du management,
HEC.
Jean-pierre.dupuis@hec.ca

Marie J. BOUCHARD (dir.), *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2011, 259 p.

Cet ouvrage porte sur l'expérience québécoise de l'économie sociale avec un regard approfondi sur l'innovation. Les lecteurs intéressés par ce sujet trouveront neuf chapitres qui abordent différentes dimensions de l'économie sociale, dont pour n'en citer que quelques-unes : la reconnaissance de l'économie sociale au Québec (Lévesque), la recherche partenariale en économie sociale (Fontan), l'évolution incertaine du droit associatif (Jolin), la gouvernance et la composante associative de l'économie sociale (Dancause et Morin), la coconstruction des politiques publiques (Vaillancourt), le rapport salarial en économie sociale (Comeau) et la finance solidaire (Bourque, Mendell et Rouzier). L'ouvrage privilégie une

approche multidisciplinaire et les auteurs proviennent d'ailleurs d'un large éventail des sciences sociales, notamment la sociologie, les sciences de la gestion, la science économique, la science politique, le travail social, les sciences juridiques et la géographie. Somme toute, est brossé un portrait détaillé de l'économie sociale au Québec accompagné d'un ensemble de réflexions hautement pertinent.

Ce travail collectif a été réalisé au sein du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), dont le but est d'étudier les manières dont *la société se refait en périodes de crise*. Cet objectif, qui ne manque pas d'ambition, renvoie aux préoccupations classiques des sciences sociales, celles de l'ordre et du changement : c'est-à-dire, étudier les mutations sociales, en faire ressortir les enjeux sociétaux et puis analyser leurs effets sur la société, qu'ils soient positifs, négatifs ou pervers. La crise dont il est question ici comprend l'ensemble des difficultés politico-économiques liées à l'emploi, au chômage et à la finance. Le cadre théorique soutient que le changement social, quoiqu'il soit lourd de défis, est aussi fertile en innovations sociales, pour reprendre les mots de Marie J. Bouchard. Dans ce sens, l'objectif de CRISES n'est pas de se pencher sur la croissance des inégalités, l'exclusion sociale ou le repli individualiste, mais d'étudier les formes sociales qui émergent pour faire face à ces phénomènes. C'est donc dans cette visée que l'économie sociale se présente ici comme un « vecteur » d'innovations sociales. Les innovations, quant à elles, sont définies non pas comme le résultat d'une action individuelle à caractère entrepreneurial, mais comme réponses aux « impasses » structurelles de la part à la fois des individus, des mouvements sociaux et de l'État.

Les critiques de l'économie sociale sont bien connues. Pour certains, elle représente un ensemble de solutions *palliatives* à des problèmes économiques endogènes, comme l'inégalité et le chômage. Dans cette optique, l'économie sociale tente de remplir les fonctions occupées autrefois par l'État avant l'adoption de politiques néolibérales. Bref, l'économie sociale tombe dans la catégorie des initiatives bien intentionnées, mais vouées à l'échec, car elle ne peut assumer de si lourdes responsabilités avec des moyens financiers aussi limités. Certains, plus radicaux, affirment que l'économie sociale est en soi néolibérale, car elle répond aux problèmes sociaux davantage de manière économique que politique. D'autres, en revanche, n'ont pas une opinion si catégorique et préfèrent mettre l'accent sur ce qui distingue l'économie sociale de l'économie formelle. Ils voient donc l'économie sociale comme une forme sociale se situant quelque part entre la société civile, le marché et l'État, c'est-à-dire un type d'organisation dont l'objectif n'est pas le profit, mais des finalités dites sociales. Les auteurs de ce recueil se situent dans ce dernier groupe. Le rôle que l'économie sociale remplit dans la société, précisent-ils, dépend du type de partenariat qui prévaut entre la société civile et l'État. De ce point de vue, le rôle de l'économie sociale renvoie toujours à une réalité changeante dans un champ de possibilités théoriques où les enjeux politiques sont bien cernés. Selon le type de partenariat entre la société civile et l'État, l'économie sociale court le risque d'être instrumentalisée par l'État, de contribuer à la marchandisation des fonctions sociales de l'État et de mener à un déficit démocratique, soit par l'abandon d'un projet de société ou la professionnalisation de la représentation sociale.

Le seul bémol à signaler est le manque d'une conclusion pour récapituler les nombreux éléments avancés. Cette absence est d'autant plus étonnante dans un ouvrage collectif où la cohérence est difficile à établir entre les différents auteurs. À cette fin, une dernière réflexion sur les défis et les enjeux concernant les différentes dimensions, par exemple, la reconnaissance des institutions, les modèles de gouvernance et la finance solidaire, aurait terminé sur une meilleure note. Il n'en demeure pas moins que les auteurs ont réalisé leur objectif, soit d'offrir une solide introduction aux principales thématiques concernant l'économie sociale au Québec sous l'angle des innovations sociales et de la multidisciplinarité. Qu'il soit entrepreneur social, chercheur universitaire ou décideur public, le lecteur ne restera pas sur sa faim et y trouvera de nombreuses pistes de réflexion.

Mathieu LIZOTTE

*Doctorant en sociologie,
Université Laval.
Mathieu.lizotte.1@ulaval.ca*

Guy BÉLANGER, *Alphonse Desjardins, 1854-1920*, Québec, Septentrion, 2012, 688 p.

Alphonse Desjardins, fondateur des caisses populaires, avait déjà 45 ans lorsque la première caisse populaire fut fondée à Lévis, en 1900 ; c'est en quelque sorte une œuvre de maturité. À sa mort, en 1920, il y avait déjà, au Québec seulement, environ 140 caisses populaires actives. Il avait réfléchi longuement la formule de la caisse populaire comme caisse coopérative d'épargne et de crédit, à responsabilité limitée, selon le principe d'un membre un vote, et qu'il voulait voir ériger dans le cadre de la paroisse canadienne-française. C'est le fruit de plusieurs années de lectures sur les expériences des banques populaires françaises, italiennes et allemandes ainsi que des coopératives anglaises. En outre, il eut une correspondance suivie avec les grandes figures de la coopération européenne, canadienne-anglaise et américaine. Ce fruit a mûri à l'ombre de l'activité d'un pamphlétaire préoccupé tant de la question sociale que du progrès de l'industrie. Il fallait éviter la fuite de l'épargne vers la ville et le Canada anglais et ainsi la mettre au service du « développement local ». Les caisses devront ainsi inculquer la vertu morale de l'épargne, éduquer le peuple, pourvoir à l'indépendance économique des familles et relever le « prestige de notre race ».

Conservateur en politique, Desjardins s'illustra au service du parti à la fois comme journaliste, propriétaire de journal, rédacteur de discours et orateur. Il devint au Parti conservateur son poste de sténographe français du Sénat, auquel il fut nommé en 1892 et qui lui procura ressources et loisirs. Conservateur social, il critiqua le libéralisme économique et ses fruits, le capitalisme financier, la concentration de la propriété, ainsi que l'antagonisme des classes sociales. À titre de membre de l'action catholique, il voyait dans l'association un rempart contre l'usure, l'immoralité, l'individualisme, la pauvreté, ainsi qu'un moyen de renouveler la famille, l'agriculture et la nationalité. En même temps, membre de la Chambre de commerce de Lévis, Desjardins courtisa les banques et les industriels pour les voir